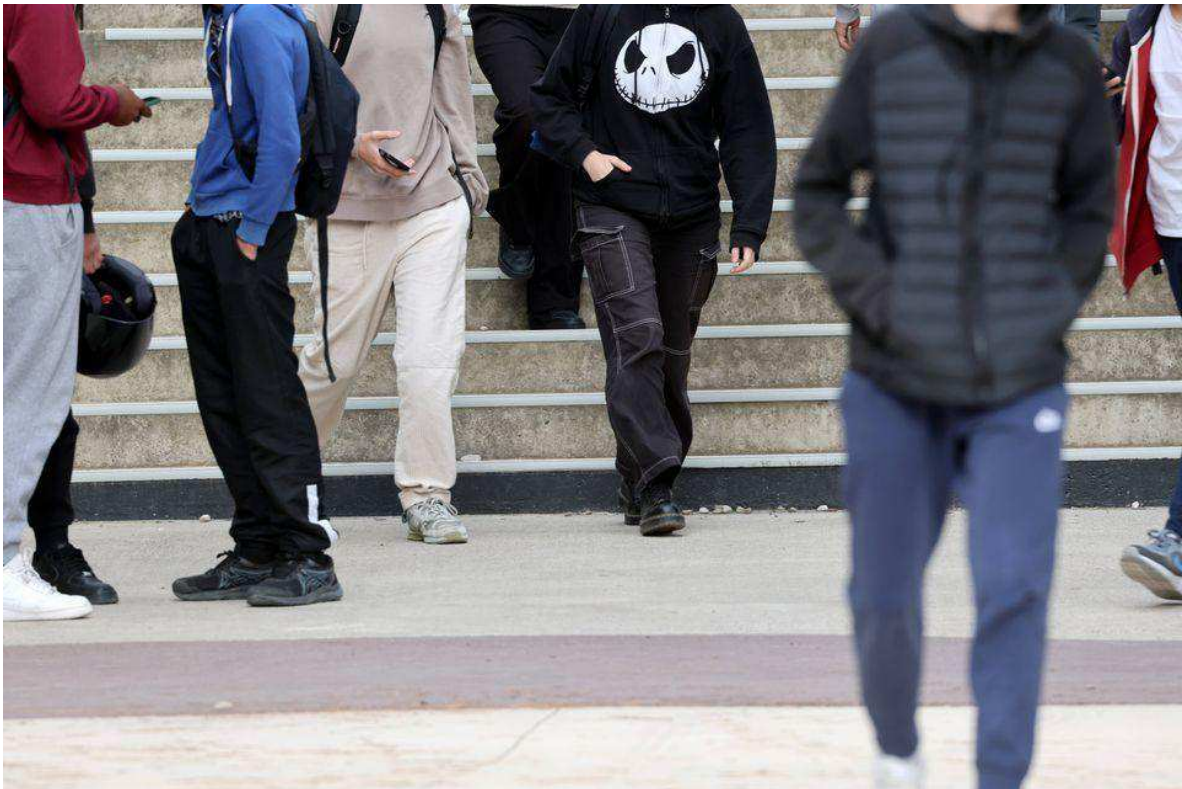


MINEURS : Seine-Maritime : Ils voulaient faire exploser de l'acide dans leur lycée

Un des mis en cause a introduit le produit chimique dans l'établissement

20 Minutes avec agence



Les deux lycéens comparaîtront devant la justice le 11 janvier 2024. (illustration) Alain ROBERT/SIPA

Deux élèves du lycée Colbert au Petit-Quevilly (Seine-Maritime) âgés de 17 ans comparaîtront devant le tribunal pour enfants le 11 janvier 2024. Il est reproché à l'un d'eux d'avoir fait entrer dans l'établissement ce vendredi une bouteille remplie d'un produit chimique. L'autre lycéen est soupçonné d'être également impliqué, rapporte Paris-Normandie.

Le parquet de Rouen (Seine-Maritime) a indiqué ce dimanche que les deux adolescents avaient été mis en garde à vue puis placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de se réunir. Au cours de leurs auditions, les deux mis en cause ont expliqué que la substance introduite dans le lycée était de l'acide chlorhydrique.

Les deux jeunes gens avaient pour intention de provoquer une explosion en utilisant ce produit, comme ils l'avaient vu faire sur les réseaux sociaux. Ils ont reconnu avoir déjà fait des essais du procédé en générant des détonations dans des zones du lycée où personne ne se trouvait. Des explosions avaient en effet eu lieu les 17 et 19 octobre.